

## CR de la réunion de quartier FONTENAY

le 09 octobre 2020

Sont présents des habitants du quartier, des acteurs socio-économiques, des membres du conseil municipal, 3 adjoints au Maire et Mr le Maire, Christian Delesgues.

Secrétaire de séance : Bénédicte Pron. J'ai sans doute fait des erreurs de retranscription ou de compréhension de vos questions, et vous prie de m'en excuser.

Code de lecture : *la mairie parle en italique*, le public en caractères droits.

Christian Delesgues souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence. Il détaille les 5 quartiers qui ont été définis pour ces réunions : Saint-Thibault, le Centre-Bourg, la Mi-Voie, Fontenay et le Bois de Charnes. Il se présente puis chaque membre du conseil se présente également et décline les principales commissions dont il fait partie.

*Jean-Pierre Touzery, 1er adjoint, ancien restaurateur, responsable du tourisme, des finances et des assurances, de la police*

*Patrick Noël, adjoint, vigneron, en charge des travaux, du personnel, du plan communal de sauvegarde et de l'urbanisme*

*Aline Maitrepierre, adjointe, graphiste, responsable de la culture, de la communication, et du développement durable*

*Ophélie Fournier, adjointe, travailleur social, en charge de la jeunesse, du sport et des actions sociales*

*Christian Carré participe aux commissions culture, communication, développement durable, travaux, personnel, tourisme et urbanisme.*

*Jean-Paul Jalby participe aux commissions finances, travaux, tourisme, écoles et actions sociales, personnel.*

*Philippe Chapuis participe aux commissions travaux et cimetière*

*Alain Plisson participe aux commissions travaux, urbanisme et tourisme et police*

*Liliane Coquery aux commissions culture, finances et urbanisme*

*Corinne Thomas participe aux commissions jeunesse, finances, travaux, urbanisme, et culture.*

*Bénédicte Pron aux commissions finances, urbanisme, communication et développement durable*

Jean-Louis Davous (chemin des Conduits)

- Ce chemin est privé, la propriété est partagée entre plusieurs riverains. Il est en très mauvais état. Il semble que les riverains aient souhaité céder à la commune la propriété de ce chemin et aient rédigé un acte sans notaire. La commune en a refusé la propriété il y a quelques années mais s'était engagée à l'entretenir, ce qu'elle ne fait pas. *Liliane Coquery demande s'il est cadastré. Il semble que non. Il faudrait alors faire venir un géomètre expert pour déterminer les portions à céder à la commune. Christian Delesgues ne connaît pas le dossier mais propose de l'ouvrir. Liliane Coquery est au courant de nombreux détails depuis longtemps, elle propose d'organiser une réunion spécifique avec les riverains de ce chemin et les plans pour avancer.*

Mme Autrive (avenue de Fontenay)

- Il y a un gros problème de vitesse sur l'avenue, surtout la nuit. *Christian Delesgues est bien conscient du problème de la vitesse, mais c'est une départementale sur laquelle la commune ne peut rien faire sans l'accord du département.* Mme Ricard intervient et montre une lettre reçue du département le 08/10/2018 qui semble dire que la commune peut intervenir sur cette avenue. *Christian Delesgues accepte copie de la lettre, on semble comprendre que, dans tous les cas, il faut au moins l'accord du département pour modifier cette route. Christian Delesgues va reprendre le dossier.*
- Le stationnement unilatéral n'est pas respecté, les voitures stationnent sur le trottoir, c'est dangereux pour les piétons. En plus cela empêche de voir quand on sort de chez soi en voiture, ce qui est doublement dangereux du fait de la vitesse sur l'avenue. *Quant au stationnement, on ne peut pas cantonner la police municipale avenue de Fontenay. Par contre on peut envisager des courriers aux contrevenants, puis une mise en fourrière.*

Mr Randhagen

- Les plaques d'égouts devaient être remises à niveau lors de la réfection de la bande de roulement avenue de Fontenay, il semble que ce soit du ressort de la commune. Elles sont encaissées, il faut les remonter. *L'état des lieux des plaques d'égouts est en cours dans toute la commune, dans l'urgence on envisage de les équiper de chambres à air, puis de se retourner contre le fabricant car elles sont défectueuses.*

Mr Fougère

- Au niveau du viaduc aussi une plaque est défectueuse.

Véronique Ricard (avenue de Fontenay)

- Les places de stationnement sont très étroites, les voitures montent des roues sur le trottoir ce qui est dangereux pour les piétons. Les bateaux ne sont pas respectés. *Globalement les gens manquent de respect, ils doivent se responsabiliser.*

Mr Guimard

- En bas de la rue du Roc il y a une glace mais si un camion est garé devant, et c'est souvent, on ne voit rien pour se lancer, on doit y aller au pif.

Mr Guillaumot

- Quand aurons-nous un panneau 50km/h sur la route de Sury? On l'attend depuis 40 ans, il n'y en a jamais eu. Les gens roulent à +100 km/h. *Cette route est une départementale, il nous faut l'autorisation du département pour y faire quoi que ce soit. C'est dans le bourg donc c'est 50 km/h de fait, il ne devrait pas y avoir besoin de panneau. Christian Delesgues est très conscient du problème de la vitesse et relate un jour où il a vu un camion de bois monter à toute allure ses roues sur le trottoir rue du Commerce, il y aurait pu y avoir un accident grave. Il a également vu un conducteur de Rians qu'il identifie bien, qui passe vers 20h, et qu'il estime dangereux. Il va essayer de le coincer. Et les gendarmes? Ils ne seront là qu'une fois. Les motos roulent très vite aussi. Et un radar?*

Jean-Pierre Petit (rue de Meniau)

- Les gens roulent comme des abrutis, on entend les voitures qui tapent.
- A l'angle du chemin communal qui va aux vignes, et des logements sociaux perpendiculaires à la rue, il y a une énorme flaque en face qui oblige les piétons

allant vers Carrefour à passer sur la route, c'est dangereux. Il y a 2 ans un drain avait été posé pour évacuer l'eau vers le fossé, mais il a été ôté (par les habitants, des tracteurs?). Ça fonctionnait bien, il faudrait retrouver le moyen d'évacuer cette eau vers le fossé. *Christian Delesgues enregistre le problème de la flaque, on ira voir. Quant à la vitesse, il annonce que des chicanes provisoires vont être testées sur les quais, et qu'il n'envisage pas de dos d'âne.*

Mr Guillaumot

- Pourquoi pas des chicanes à tester également route de Sury?

Joël Mulot (rue de Meniau)

- Il faut sécuriser l'accès à l'antenne, c'est très dangereux, il y a des transfos et des coffrets électriques, et des gamins y vont, près du kiosque. Le portail est ouvert, les gars des Telecom le pousse mais ne referment jamais. C'est Bouygues qui l'avait installé, la clé aurait du être confiée à la commune. Le terrain sur lequel est l'antenne est propriété de la commune. La serrure du portail a sauté lorsque l'entretien de l'antenne a été sous-traité par Bouygues. Free avait même démonté le portail. *Christian Delesgues va essayer d'y voir clair et convient qu'il faut que la commune conserve ce portail fermé et la clé.*
- Se promener rue de Meniau est très dangereux, il n'y a pas de trottoirs et les gens roulent très à droite pour éviter les dos-d'âne. En plus des enfants y prennent le bus scolaire.

Véronique Ricard

- Il y a beaucoup de petits propriétaires de la rue de Meniau. Lors des décès, ces petits bouts de rue ne font pas partie des successions et tombent en déshérence. Il faudrait refaire les successions.

Angela Morlat (chemin des conduits)

- Il est défoncé par d'énormes trous, qui sont régulièrement rebouchés, mais cela ne tient que 2 semaines et tout se recreuse.

*Christian Delesgues regrette le manque de respect des gens. Par exemple au port, au niveau des poubelles de tri, quand on nettoie, le lendemain c'est redevenu aussi sale.*

Joël Mulot

- Pourrait-on mettre des caméras? dans le parc? aux poubelles?

Mme Modurier

- Il faut nettoyer le Ru entre le restaurant "La Fontaine" et chez Mme Chertier, allons-nous attendre qu'il déborde? *Christian Delesgues rappelle que l'entretien courant du Ru est à la charge des riverains.*

Il semble que les habitants des HLM ne le font jamais.

Véronique Ricard

- Elle a fait venir le SIRVAA en 2018 (Syndicat Intercommunautaire du Ru, de la Vauvise, de l'Aubois et de leurs affluents), étaient présents le technicien, Mr Garnier, actuel président, des élus de Saint-Satur. Il en ressort que l'on a le droit de faucher et de retirer 70% de la végétation. Curer est interdit, tout engin est interdit, tout doit être manuel. *Christian Delesgues déplore le fait que le SIRVAA n'ait pas considéré le Ru comme digne de travaux de réhabilitation. Il en est douloureusement conscient et se sent les mains liées. Le SIRVAA identifie bien le risque de crue en cas d'orage, mais l'entretien nous revient.*

*Aline Maitrepierre, adjointe, présente le projet développement durable*

- *Il va y avoir un changement dans le fleurissement de St-Satur. La volonté de la commune est de revégétaliser St Satur et de passer rapidement à un fleurissement constitué de plantes permanentes et non plus de plantes "jetables" annuelles. Chaque quartier pourrait s'approprier son fleurissement, par une couleur, une essence d'arbres ou autre, à décider ensemble. Lors de la divisions des plantes, la commune pourrait offrir des vivaces aux habitants.*
- *La place du marché va être réaménagée avec des espaces verts, des arbres pour l'ombrager, des petits comestibles à partager. Nous organisons en ce moment un RV avec les commerçants du marché et le placier afin de leur exposer le projet et de recevoir leurs contraintes d'organisation.*
- *Nous voudrions créer des potagers hors sol disséminés dans St Satur +/- un jardin potager collectif, le tout pour produire de la nourriture collectivement, à partager. Nous cherchons une (ou des) personne intéressée pour devenir référent de quartier pour ce projet. Nous cherchons aussi un terrain, n'hésitez pas à nous communiquer des adresses si vous connaissez un terrain adéquat. La mairie souhaite rejoindre le réseau "les incroyables comestibles" qui est un mouvement participatif citoyen, apolitique, qui cherche à connecter les gens entre eux et avec la nature en cultivant et produisant, partout où c'est possible, de la nourriture à partager librement.*

Véronique Ricard

- annonce qu'elle connaît un terrain disponible le long du Ru derrière le lotissement de la rue de Meniau.
- que peut-on faire pour la propreté des rues? Des ramasse-crottes? Il faudrait au moins quelques poubelles de plus. *Christian Delesgues dit que des poubelles supplémentaires seront installées, la commune a même reçu un don de tonneaux. Il faut nettoyer et désherber son trottoir, il faut se respecter les uns les autres. L'état général des rues basses est un peu triste.*

*Ophélie Fournier annonce que le repas annuel des aînés est pour l'instant maintenu. S'il devait, pour raison sanitaire, être annulé, des paniers seraient proposés en remplacement. C'est Le Laurier qui fait le repas.*

Mr Guimard (chemin du Roc)

- Le chemin est communal et la commune ne l'entretient pas ; depuis que Mr Bouzid est parti en retraite, personne n'est venu. Est-ce normal que ce soient les gens des Aix d'Angillon qui l'entretiennent? Ce chemin est classé GR. Il s'y tient également des compétitions de moto. *En fait c'est l'association des circuits VTT qui l'entretient, et oui c'est normal, les gens du trail par exemple entretiennent également leurs parcours.* Il semble que l'association s'en plaigne par contre.

*Christian Delesgues propose à chacun à passer à la mairie si un point a été oublié, et invite l'assistance à partager un verre. Il remercie les habitants de leur présence.*

Applaudissements.